

DE LA MORGE AU PUY DE LOULE

Durée : 2h45

Longueur : 9,5 km

Balisage :

Altitudes : 336/433 m

Dénivelé cumulé : 140 m



Accès au départ :

Rejoindre St-Myon (25km au nord de Clermont-Ferrand). Parking place de l'église. Panneau de départ sur le trottoir de la D223, tout près des deux marches d'escalier pratiquées dans le mur.

Descriptif :

Départ : Face au panneau de départ (*église Saint-Médulphe, XIe siècle*), descendre à gauche la D223 jusqu'au panneau « stop ». Continuer en face dans la rue de Loche et aussitôt obliquer à gauche en direction du *pressoir à huile*, Place de Loche. Au fond de la place, descendre à gauche et gagner la D985. Traverser celle-ci et emprunter, à droite, le pont sur la Morge. Dans le virage suivant, prendre à gauche la direction Bougerol. À la première fourche (*autre circuit balisé en jaune*), rester sur le macadam. Après 150 m, quitter la route pour s'engager à gauche dans un escalier conduisant sur la rive de la Morge. Suivre le sentier en sous-bois, qui retrouve la route peu avant Bougerol. Après les bâtiments, continuer en face sur le chemin, entre bois et champs. Au premier croisement, descendre à gauche, franchir la Morge par une passerelle et, aussitôt après, tourner à gauche. Continuer jusqu'au hameau de Parret. Suivre la rue de la Plage et poursuivre tout droit jusqu'à la rue Félix Lefaire.

1 – Tourner à gauche dans cette rue et, après une centaine de mètres, monter dans le chemin à droite, qui, après avoir coupé la D223, s'élève en direction du *puy de Loule*. Ignorer les trois chemins adjacents (*vue sur Saint-Myon et Artonne*) et parvenir à une fourche. Emprunter sur 100 m le chemin qui monte à droite, jusqu'au premier virage.

2 – Quitter ce chemin empierré et prendre à gauche le sentier herbeux. Au premier croisement, obliquer à gauche et descendre jusqu'à un carrefour en T (*vue sur la Limagne, le Livradois-Forez et la chaîne des Puy*). Aller à gauche sur une centaine de mètres puis descendre à droite. Atteindre et traverser la D985 et aussitôt tourner à droite. Après 100 m, obliquer à gauche et poursuivre jusqu'à un croisement (*noyer isolé*).

3 – Tourner à gauche, à angle droit, pour emprunter le chemin herbeux (*bornes jaunes*) et poursuivre jusqu'à une intersection près d'un bosquet. Aller à droite et atteindre une croix en ciment. Prendre à gauche le chemin caillouteux et le suivre jusqu'à un chemin à gauche peu avant la forêt.

4 – L'emprunter. Au sortir d'une courbe à gauche, prendre le premier chemin à droite. Poursuivre jusqu'aux maisons d'habitation. Au carrefour, emprunter à droite la rue de Loche. À la fin de celle-ci, poursuivre en face (*route de Combronde*) pour retrouver le point de départ.

